

## Introduction à la nouvelle évaluation fondée sur le risque

L'Ordre des massothérapeutes de l'Ontario (l'Ordre) lancera une nouvelle approche fondée sur le risque pour les évaluations dans le cadre de [STRiVE — le programme d'assurance de la qualité](#). L'évaluation axée sur le risque (EAR) permettra :

- D'inciter et soutenir les massothérapeutes autorisés (MTA) à respecter les normes d'exercice et les règlements.
- De promouvoir le perfectionnement professionnel et l'autoréflexion significative des MTA.

La nouvelle évaluation fondée sur le risque comprend deux volets :

1. Le profil de l'exercice.
2. L'évaluation de l'exercice.

### Profil de l'exercice

Tous les MTA rempliront le profil de l'exercice au début de 2023. Le profil de l'exercice est une évaluation en ligne où les MTA démontreront comment ils respectent les normes de pratique et définiront les risques (p. ex., absence prolongée de l'exercice de la profession, pratique en solo, etc.) et les mesures visant à soutenir leurs compétences (p. ex., mentorat, création d'un réseau professionnel, etc.). Les résultats du profil de pratique seront fournis aux MTA peu de temps après leur réalisation. Ensuite, un petit pourcentage de MTA sera sélectionné pour la réalisation d'une évaluation de l'exercice.

### Évaluations de l'exercice

L'évaluation de l'exercice comprend deux volets :

1. Un travail préalable à l'entrevue portant sur les normes d'exercice.
2. Une entrevue virtuelle avec un conseiller en évaluation.

La majorité des MTA réalisant l'évaluation de l'exercice n'auront pas besoin d'un suivi supplémentaire. Dans certains cas, on peut demander à un MTA de participer à une deuxième évaluation de l'exercice. Il s'agira d'une autre occasion de démontrer les façons dont il respecte les normes d'exercice.

### Module de cyberapprentissage en ligne sur l'EFR bientôt disponible

L'Ordre travaille à l'élaboration d'un module de cyberapprentissage pour le prochain cycle de STRiVE, qui se déroulera de septembre au 30 novembre 2022. Le module donnera un aperçu de l'EFR et offrira des ressources pour soutenir la réussite continue des MTA.



Le lancement de l'EFR est prévu pour le début de l'année 2023. Veuillez garder l'œil ouvert pour d'autres mises à jour au cours des prochains mois.